

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations déclarant

Nom Prénom DELAFOSSE CATHERINE
Adresse mail catherine.delafosse@cerballiance.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus
Raison sociale CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES
Siren 453635468
Code NAF 86.90B - Laboratoires d'analyses médicales
Adresse 30 RUE PRESIDENT KRUGER 69008 LYON 8EME

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022
Date de fin de la période de référence 31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 472

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE -
Nombre de niveaux ou coefficients -
Résultat final en % 0.86
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes
Nombre de points obtenus 39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en % 12.10
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes
Nombre de points obtenus 20

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en % 0.60
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes
Nombre de points obtenus 15

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	68
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	femmes
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	84
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	84
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	01/03/2023
Site Internet de publication	https://www.cerbahealthcare.com
Modalités de communication auprès des salariés	-

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Réaliser l'analyse de la situation individuelle au regard d'éléments comparatifs objectifs, dès lors qu'un collaborateur estime avoir obtenu une augmentation individuelle inférieure en raison de son sexe. Entretien possible avec le service des Ressources Humaines afin que sa situation soit examinée

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

-

Objectif Indicateur écart de taux de promotions

-

Objectif Indicateur retour de congé maternité

- Etude avec service paie /mois des retours de congé maternité, vérification et ajustement en cas d'augmentations intervenus au cours de la période de référence;
- Prévoir au cours de l'entretien suivant le retour de congé maternité un point concernant la garantie d'augmentation de rémunération

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

-

Date de publication des objectifs

01/12/2023

Modalités de communication auprès des salariés

-